

Ayant été introduits avec les formalités de coutume, le chef de la députation fit en langue tartare le discours suivant.

*Sérénissime, invincible, très-grande Impératrice, très-gracieuse Princeffe.*

Sur le point de retourner dans notre patrie, nous regardons comme un devoir sacré de déposer au pied de votre Trône les témoignages de notre gratitude la plus respectueuse, & de reconnoître, autant qu'il nous est possible, toute l'étendue des graces & des bienfaits multipliés, que vous avez versés tant sur notre patrie que sur nous-mêmes. Nous apporterons à nos concitoyens la nouvelle la plus agréable, lorsqu'ils apprendront, que Votre Majesté Imp. a écouté notre humble priere, & qu'elle nous a accordé très-gracieusement le pardon de nos grièves fautes. SERENISSIME SOUVERAINE, accordez aussi dans la suite aux nations tartares le bonheur de votre protection. Dans leur état actuel l'existence même de leur bien-être civil est uniquement l'ouvrage de vos mains bienfaitantes.

Par ordre de Sa Majesté, le vice-chancelier répondit aux députés en ces termes.

*Sa Majesté Impériale m'ordonne de donner à Mrs. les députés, à leur départ, l'assurance, que sa gracieuse sollicitude pour le maintien & le bien-être de leur pays dans la forme d'un état libre & independant, sous le gouvernement de son propre Souverain, ne souffrira jamais aucune altération; ce dont ils peuvent assurer, sur la parole impériale, expressément & de la maniere la plus formelle, non-seulement Son Altesse le Chan Sahib-Gueraï, mais aussi tous leurs concitoyens.*

Après l'audience les députés furent traités à dîner aux fraix de la cour.

L'Impératrice, continuant de faire réformer & régler successivement le gouvernement